

Réf: Dossier 470592

Avis de constitution

SOCIETE « VICALYS »

Siège Abidjan-Cocody Akouédo Palmeraie 25 Ha
Nord, Lot 138 BIS-Ilot 7,

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/11/2025 reçus par Me KOUADIO BROU GASTON , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « VICALYS »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

L'achat, la vente de matériels et équipements médicaux et activités connexes ;

L'évènementiel ; le marketing, communication ;

La location de chapiteaux, de bâches et de vaisselle ;

La location de véhicules et de AIR BNB;

Distributions de boissons et produits agroalimentaires.

Et plus généralement, la réalisation ou la promotion de toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody Akouédo Palmeraie 25 Ha Nord, Lot 138 BIS-Ilot 7,

Dirigeant(s) Mlle BOUKPEI DEYMEYET-NWIN VICTOIRE TANIA CHARLOTTE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06880 du 26/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82166/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

